

PRIME EXCEPTIONNELLE « GILETS JAUNES » :

Hier mardi 8 janvier, lors de la commission technique, la direction générale a annoncé la mise en place de la prime exceptionnelle « Gilets jaunes » **d'un montant de 800€ pour les salariés jusqu'au coef 290 et 600€ pour les salariés au coef 305 à 335 avec un versement prévu le 15 du mois de février**, au prorata du temps de présence comme pour l'intéressement.

Les intérimaires ne toucheront pas cette prime par le biais de Renault Trucks, mais par leur entreprise de travail temporaire si celle-ci s'est orientée vers ce choix de verser cette prime. Nous ne pouvons qu'encourager les salariés intérimaires de Renault trucks à aller réclamer cette prime, SUD Renault Trucks se tient à disposition pour accompagner ces salariés.

Suite à l'annonce du 1^{er} ministre le 6 décembre et depuis, confirmé par Macron, **SUD Solidaires** avait demandé à la direction générale (voir le tract du 10 décembre), la mise en place de ce dispositif chez Renault Trucks.

Pour SUD Solidaires ce gain de pouvoir d'achat ponctuel est à mettre au seul crédit de la mobilisation populaire et citoyenne des gilets jaunes.

Les actionnaires nous coûtent un pognon de dingue.

Les résultats financiers sont là, nous voulons notre part du gâteau.

Les négociations de salaires se tiendront le 10 et 16 janvier 2019 à Lyon. Pour **SUD Solidaires** au vu des efforts fournis durant toute l'année 2018 ainsi que les excellents résultats financiers du groupe, les salariés sont donc en droit d'attendre un réel retour sur investissement sur l'année 2019, au vu de la communication de la direction concernant les bons résultats de l'entreprise avec un carnet de commandes bien rempli et des prévisions optimistes pour l'année à venir.

Tous ensemble mobilisons-nous afin de faire bouger les lignes de la direction, le mouvement citoyen des gilets jaunes en est la démonstration que la mobilisation peut faire changer la peur de camp, cette démonstration citoyenne doit donner envie aux salariés de Renault Trucks, collectivement de se battre pour vivre convenablement de leur travail.

L'année dernière le talon avait été arraché de justesse auprès de la direction, SUD

Solidaires revendique le maintien de ce dispositif réévalué pour l'année 2019, qui permet de ne pas oublier les plus petits salaires de l'entreprise.



De plus il n'a échappé à personne que dans le pays tout augmente sauf les impôts pour les plus riches du pays avec la suppression de l'ISF. Sud Solidaires note également un allègement des cotisations patronales pour les entreprises par le biais du CICE.

Exemples des différentes hausses : carburants, mutuelles/prévoyance, électricité, cantine, eau, poubelles, timbres, gaz, bois de chauffage, fioul, alimentation, contrôle technique, assurances, autoroutes, tabac...

Les français sont une fois de plus considérés comme des vaches à lait, le problème du pays est que les salaires ne suivent pas et que ces augmentations multiples, grèvent le budget des foyers nécessaire aux besoins vitaux et à la bonne marche du nid familial.

**PROFITONS DE L'ESPRIT COLLECTIF RESSUSCITÉ PAR CET ELAN CITOYEN
POUR IMPOSER UNE REELLE AUGMENTATION DES SALAIRES DANS L'ENTREPRISE,
QUI PERMETTRA DE MIEUX VIVRE DE NOTRE TRAVAIL
ET AINSI REPENDRE AUX DIVERS BESOINS DE NOS MENAGES.**

Sud Solidaires, veut de vraies négociations !!! Ras-la-casquette de négocier avec une direction sous influence nordique, sourde d'une oreille et aveugle d'un œil aux demandes légitimes des travailleurs, qui veulent vivre de leur travail. Ras-le-bol de la politique de saupoudrage. Nous voulons une réelle politique de redistribution des bénéfices dans l'entreprise, au lieu de :

**« DITES-MOI CE DONT VOUS AVEZ BESOIN,
JE VOUS DIRAI COMMENT VOUS EN PASSER ».**

Sud Solidaires revendiquera lors de cette négociation :

- * **AGS (Augmentation Générale de Salaire) pour les catégories AR et ATAM avec un talon de 100 €uro net.**
- * **Mise en place d'un budget spécifique pour les promotions afin de ne pas amputer le budget AI.**
- * **Versement d'un intéressement nettement supérieur à 2018.**
- * **Prise en charge de la journée de solidarité par l'entreprise.**
- * **Intégration de la prime PCPC dans le salaire de base.**
- * **Création d'une prime de vacance.**
- * **Revalorisation de toutes les primes liées aux conditions de travail.**
- * **Doublement de la prime de transport.**
- * **Application dès le 1^{er} janvier 2019 de l'ensemble des mesures salariales.**

Il ne faut pas être naïf, sans une forte mobilisation des salariés, la direction s'en tiendra à la maigre enveloppe négociée en Suède, et donc ne pourra satisfaire les revendications légitimes des salariés, qui eux, ont toujours répondu « présents » pour la bonne marche de l'entreprise.

Y en a marre, on y arrive plus, soyons prêt, préparons-nous, organisons-nous, mobilisons-nous, battons-nous.